

Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 21 mai 2024

Le Mardi 21 mai deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Testelin (convocation pour 19 heures 45).

Date de convocation du Conseil : 14 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 14

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Charles Autreaux, Francine Van Herenthals, Jean-Marie Lalou, Stéphanie Moreaux, Mehdi Hamida, Edith Glasse, Régis Rocquet, Hélène Delcroix.

Absents : Thierry Guyonnet (procuration donnée à Didier Debrabant). Anthony Vienne rejoint la réunion du conseil à 20 heures 30 (auparavant il a donné sa procuration à Mireille Dupire).

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Edith Glasse propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2024,
- 2) Délibération pour un emploi CDD à 20h00 par semaine du 22 mai 2024 au 5 juillet 2024,
- 3) Délibération pour un emploi PEC à 20h00 par semaine à partir du lundi 2 septembre 2024,
- 4) Tarifs cantine et garderie rentrée scolaire 2024-2025,
- 5) Délibération pour définir les zones d'accélération des énergies renouvelables (loi APER),
- 6) Délibération pour la mise en œuvre de la télétransmission des actes administratifs soumis au contrôle de légalité,
- 7) Points sur les travaux en cours,
- 8) Point sur la propriété située au n°9 rue Coulon,
- 9) Projet d'un verger conservatoire de cerisiers hautes tiges,
- 10) Organisation des élections européennes du 9 juin 2024,
- 11) Questions diverses et tour de table.

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2024,

Didier Debrabant, maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 avril 2024.

Le compte rendu est validé par l'assemblée.

2) Délibération pour un emploi CDD à 20h00 par semaine du 22 mai 2024 au 5 juillet 2024,

Monsieur le Maire propose que le contrat de Madame Mandy COPIN soit reconduit du 22 mai au 5 juillet 2024.

Résultat du vote : 14 voix pour.

3) Délibération pour un emploi PEC à 20h00 par semaine à partir du lundi 2 septembre 2024,

Monsieur le Maire propose la création d'un emploi PEC pour 10 mois à partir du 2 septembre sur la base de 20h par semaine.

Résultat du vote : 14 voix pour.



4) Tarifs cantine et garderie rentrée scolaire 2024-2025,

Suite aux augmentations successives de notre fournisseur, Monsieur le Maire propose que le prix des repas à la cantine passe de 3,60 à 3,80 euros pour les enfants de Jolimetz et des communes « conventionnées ». Une augmentation du prix de 4,00 à 4,20 euros est proposée pour les enfants « extérieurs ». Le tarif de la garderie reste inchangé à 1.50 euros.

Résultat du vote : 13 voix pour, 1 abstention.

5) Délibération pour définir les zones d'accélération des énergies renouvelables (loi APER),

Après un court débat, le point est retiré de l'ordre du jour. Il semble important pour les membres du conseil que la présence de l'animateur du Parc Naturel Régional de l'Avesnois soit requise pour une bonne compréhension des enjeux et possibilités.

6) Délibération pour la mise en œuvre de la télétransmission des actes administratifs soumis au contrôle de légalité ;

Monsieur le maire expose que l'Etat sollicite les collectivités pour que les actes administratifs et les documents budgétaires soient transmis par voie électronique en remplacement de la forme papier. Il est précisé que sur l'Arrondissement d'Avesnes-sur Helpe seulement sept communes n'ont pas encore délibéré pour la dématérialisation. Monsieur le maire ajoute qu'une convention doit être signée avec un prestataire de service homologué par l'Etat pour la délivrance de certificats électroniques. Après discussion, l'assemblée valide la proposition.

Résultat du vote : 14 voix pour.

7) Points sur les travaux en cours,

Transition énergétique :

Marc Houzet fait le point sur les « mouvements » des salles de classe. Ces déplacements sont proposés au fur et à mesure de l'évolution du chantier « transition énergétique ». Les toilettes situés dans la cour d'écoles sont maintenant opérationnelles (2 toilettes filles ; 2 toilettes garçon ; 1 toilette PMR).

Maison du sabotier :

Le gros œuvre (Phase 1) est en cours de finition. Cinq fenêtres et une porte ont été posées. Nous sommes en attente des devis pour l'aménagement intérieur (Phase 2).

Réparations chaussées :

Rue Marie Ansart et chemin des Béguines, une réfection partielle a été réalisée pour une remise en état de la route.

8) Point sur la propriété située au n°9 rue Coulon,

Monsieur le maire expose que nous sommes maintenant propriétaires des parcelles « ancienne propriété Criez ». Nous revendrons une partie de la propriété à savoir la maison. Nous l'avons mise en vente pour un montant de 144 000,00 euros (annonce déposée sur le bon coin et chez le notaire Maître Merlin).

9) Projet d'un verger conservatoire de cerisiers hautes tiges,

Monsieur le Maire expose que nous avons une demande du PNRA pour l'implantation sur la commune d'un verger conservatoire de cerisiers hautes tiges (38 variétés de fruitiers). Les différentes variétés seraient plantées sur les 3000 m² de la nouvelle acquisition communale et dans les espaces verts situés au centre du village. Cette proposition est retenue. Une réunion est programmée avec le Centre Régional de Ressources Génétiques des Hauts-de-France (CRRG), d'Espaces naturels régionaux (ENRx) et le Parc naturel régional de l'Avesnois afin d'avancer sur le projet.

10) Organisation des élections européennes du 9 juin 2024,

Le bureau de vote sera tenu par les membres du conseil le 9 juin de 8 heures à 18 heures salle TESTELIN : 37 listes en présence (panneaux affichages).



11) Questions diverses et tour de table.

Monsieur le Maire expose :

- Nous sommes en attente des suites du recours gracieux présenté par Monsieur et Madame Camart visant à contester le permis de construire déposé par la foncière Chênelet pour le béguinage.

Marc Houzet : revient sur les deux dossiers en cours – cheminements vers la ferme de l'Hôpital et modalités de passage sur l'ancienne peupleraie. Les propositions de conventions sont en cours avec les différents propriétaires.

Noël Delleaux : revient sur la finalisation du bulletin municipal d'une part et sur les statistiques de gestion proposées par le trésor public d'autre part. Des bilans comptables intermédiaires sont régulièrement organisés avec un suivi de la facturation des chantiers.

Charles Autreaux : souhaite organiser un concert avec des musiciens palestiniens pour le prochain concert de la paix.

Mireille Dupire : signale des vols répétitifs de jardinières au cimetière (article prévu dans la Voix du Nord).

Anthony Vienne :

- Évoque la possibilité de recevoir un spectacle « Georges Chelon » au second semestre (proposition du service culture).
Présente le spectacle « Chez Manu et Odile » offert par la CCPM pour le vendredi 14 juin premier de notre fête communale.

Fin de la séance : 21 heures 45



Le Maire, Didier DEBRABANT